



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CWD/7/5
3 mai 2011

FRANÇAIS
Original: ENGLISH

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Centre africain pour le genre et le développement social

Septième session du Comité « Femmes et développement »

17 - 20 mai 2011
Addis-Abeba (Éthiopie)

**Nouveau lancement du réseau électronique pour les mécanismes nationaux de
promotion de l'égalité des sexes en Afrique**

I. Contexte général

Le réseau électronique pour les mécanismes et organismes de promotion de l'égalité des sexes en Afrique est le résultat de la collaboration entre la Division de la promotion de la femme (DPF- désormais ONU-Femmes) du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en décembre 2006.

Le réseau électronique permet aux mécanismes nationaux pour la promotion de l'égalité des sexes et à d'autres dispositifs nationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes d'accéder à et d'échanger des renseignements et des idées. Y figurent des informations récentes sur les questions d'égalité entre les sexes à l'échelle mondiale, régionale, sous-régionale et nationale qui s'avèrent pertinentes pour le travail quotidien du personnel et des partenaires des mécanismes et organismes nationaux.

L'objectif plus large du réseau électronique est d'améliorer la capacité des mécanismes et organismes nationaux à utiliser les TIC afin de jouer leur rôle de défenseurs et de catalyseurs de la réalisation de l'égalité des sexes. Il offre notamment le potentiel pour accroître les exemples d'échange d'expériences, de leçons apprises et de pratiques optimales parmi les mécanismes et organismes nationaux. Il relie également directement les mécanismes aux informations et aux processus relatifs aux principaux organes intergouvernementaux du système des Nations Unies, et en dehors du réseau.

Le réseau électronique peut donc jouer un rôle de premier plan dans la mise à profit du travail des mécanismes et organisme nationaux en Afrique, afin qu'un impact significatif dans les engagements en matière d'égalité des sexes soit perceptible à tous les niveaux. À l'heure actuelle, cependant, de grands défis se posent, notamment la baisse du degré de motivation ainsi que l'absence d'appropriation véritable de cet outil par les États membres.

II. Objectif

Le principal objectif de la présente note est de mettre en relief les méthodes utilisées par le Centre africain pour le genre et le développement social (CAGEDS) pour relancer le réseau électronique afin d'améliorer l'accès aux informations et idées essentielles et d'en favoriser l'échange et la diffusion. Cela permettra de renforcer l'efficacité d'ensemble des mécanismes et organismes nationaux en Afrique.

La stratégie d'un nouveau lancement a mis l'accent sur la révision, la rationalisation et le ré-alignement des quatre domaines suivants:-

- Le contenu du portail d'information
- La conception du portail d'information
- Les discussions thématiques en ligne
- La gestion du réseau électronique

III. Portail d'information – Contenu et conception

Le portail d'information est accessible sur www.uneca.org/ngmafrica. Il s'agit d'une « passerelle », vers des brèves, des outils d'information et d'autres renseignements et ressources

essentiels particulièrement intéressants et pertinents pour le travail quotidien des mécanismes et organismes nationaux en Afrique.

Le nouveau portail d'information a été simplifié afin de le rendre plus attrayant et interactif pour les utilisateurs. Le contenu a également été restructuré pour faciliter l'accès à l'information et la recherche d'information. Les sous-thèmes et les faits marquants de l'information couverte sont énoncés ci-après:-

a) Contenu

Actualités et faits marquants

- Suivre les grands faits d'actualité ayant trait aux femmes africaines telles que les nouvelles initiatives, les bonnes pratiques et les évolutions aux plans régional et mondial.
- Les faits d'actualité seront des communiqués portant sur des points aussi divers que possible. En fonction de leur importance, les nouvelles seront mises en ligne de manière rétroactive.

Profils des mécanismes nationaux pour la promotion de l'égalité des sexes et des organismes en faveur de l'égalité des sexes

- Les structures, politiques et développements en cours relatifs à chaque mécanisme national pour la promotion de l'égalité des sexes sont décrits.
- Dans le cas où des informations spécifiques à un pays sont sollicitées, des demandes lui seront adressées pour obtenir des données actualisées.

Répertoire des ressources (Nations Unies et autres)

- L'ensemble des conventions, résolutions et traités qui constituent un jalon à l'échelle régionale et mondiale dans la promotion et la protection des droits de la femme.
- Les études et rapports de recherche assortis sur les questions d'égalité des sexes et les programmes d'intégration d'une démarche antisexiste.
- Les informations récentes concernant les différents modules de formation sur l'égalité des sexes ainsi que des outils d'évaluation.

Documents et publications

- Divers thèmes de recherche relevant des mécanismes nationaux, par exemple, des rapports sur les OMD, l'évaluation de Beijing +15, le rapport sur les femmes africaines etc.
- Des informations pertinentes relatives spécifiquement aux priorités sous-régionales.
- Des renseignements clés sur les réformes d'orientation, l'amélioration des cadres législatifs et le développement institutionnel dans la région.
- Les rapports nationaux d'auto-évaluation des mécanismes africains d'évaluation par les pairs (MAEP) (qui ont été présentés) – sur les principes juridiques et politiques de l'égalité des sexes. Dans la mesure du possible, les rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) présentés par les pays.

Calendrier des événements

- Événements marquants axés sur les questions majeures d'égalité des sexes et/ou la mobilisation/sensibilisation – conférences internationales, conférences régionales et commémorations etc.

Présentation des TIC

- La présente section contient des notes d'information et des directives sur les outils basés sur les technologies de l'information et de la communication et utilisés dans le réseau électronique des mécanismes et organismes nationaux

Liens rapides

- www.uneca.org/acgs/default.htm
- <http://awro.uneca.org/>
- <http://www.unwomen.org/>
- <http://www.un.org/womenwatch/>
- http://www.achpr.org/english/info/women_en.html

D'autres liens seront rajoutés en fonction de la réponse et des besoins exprimés par les mécanismes et organismes nationaux.

Abonnement au bulletin d'information hebdomadaire

- Afin de retenir l'intérêt des utilisateurs et les inciter à revenir régulièrement, un bulletin d'information électronique est envoyé une fois par semaine, à ceux qui remplissent un formulaire d'abonnement en ligne. Le bulletin comprend une synthèse des nouvelles informations téléchargées sur le site Internet ainsi que des précisions sur les événements attendus, les débats en ligne etc. L'icône de l'abonnement est placé bien en vue sur la page d'accueil pour attirer l'attention.

b) Conception

Le portail d'information a fait l'objet d'une nouvelle conception afin d'en accroître l'attrait et le rendre plus convivial. La nouvelle conception intègre les caractéristiques suivantes:

- ***Palette de couleurs plus vives:*** Afin de rendre le portail plus plaisant pour les usagers et les encourager à consulter toutes les informations disponibles à travers des images intéressantes, des montages multimédias et d'autres photos qui sont modifiées périodiquement;
- ***Champ de recherche (Barre d'outils):*** Il permet aux utilisateurs de faire une recherche rapide de l'information dont ils ont besoin en utilisant des *phrases/mots clés*. C'est un outil utile pour ceux qui n'ont pas suffisamment de temps pour parcourir le portail dans son ensemble et trouver l'information qu'ils cherchent;
- ***Dispositif d'accès et d'enregistrement:*** Ce dispositif facilite l'accès et permet d'identifier les mécanismes et organismes nationaux les plus actifs sur le portail. Un

autre avantage est qu'il permet de signaler aux utilisateurs qui se connectent combien de membres du réseau électronique sont connectés au même moment, ce qui pourrait susciter un débat grâce à la liste de discussion en ligne disponible. En effet, les usagers seraient assurés d'obtenir des réponses rapides puisqu'ils pourraient identifier qui est en ligne à ce moment précis.

- **Nombre de visites:** Ce dispositif permet de cibler un certain type d'informations qui figurent sur le portail telles que les dernières parutions d'articles, documents ou publications etc. Les utilisateurs ont ainsi la latitude de voir quels sont les articles, documents ou publications les plus consultés par le plus grand nombre de visiteurs; ce dispositif pourrait donc renforcer leur intérêt.
- **Langues de travail:** Divers textes du portail d'information (actualités, événements, nouveaux accessoires) seront vulgarisés en anglais et en français. Un dispositif, à travers un icône, est validé pour passer d'une langue à l'autre en fonction des besoins de l'utilisateur.

IV. Débats thématiques en ligne

Pour renforcer l'appropriation des débats en ligne sur le réseau, il est prévu de rédiger une liste des pays pour diriger la discussion en ligne et par ailleurs déterminer les tendances dans les sujets de réflexion. Les débats en ligne devront se tenir deux fois par an pour une durée de trois semaines. Le premier débat de la nouvelle série de discussions thématiques en ligne fera une large place à la redynamisation du réseau électronique, et une rétroaction ainsi que des suggestions émanant d'un large éventail d'utilisateurs finaux seront sollicitées.

L'objectif de la CEA sera d'encourager une plus grande participation de l'ensemble des parties prenantes, notamment les mécanismes et organismes nationaux, ministères techniques, ONG, donateurs et universitaires, afin de promouvoir la collaboration et susciter un débat animé et de qualité. Les prochains débats en ligne devront faire l'objet d'une intense publicité à travers des alertes par courriels, des liens fonctionnels sur le site Internet de la CEA, d'autres organismes des Nations Unies ainsi que des partenaires de la société civile.

L'accès aux discussions thématiques en ligne se fait soit par des comptes courriels soit par une version Internet par le biais d'un lien sur le portail d'information.

V. Gestion du réseau électronique

La gestion du réseau électronique relève d'une responsabilité décentralisée visant l'appropriation du portail d'information par un grand nombre de parties prenantes à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale. Le réseau électronique est donc coordonné par une équipe de gestion, appuyée par la CEA. La structure rationalisée se présente comme suit:-

- **Au niveau national- Équipes du réseau électronique:-** deux spécialistes du genre et un spécialiste des TIC identifiés dans chaque mécanisme national.
- **Au niveau régional:-** gestion, à tour de rôle, par un bureau sous-régional de la CEA pendant 6 mois, avec l'appui du personnel du CAGED de la CEA et d'un État membre de cette sous-région.

Les termes de référence de l'équipe de gestion sont énoncés ci-après:-

- Superviser et orienter l'opération d'animation de l'ensemble du réseau ;
- Lancer des campagnes d'information et faire pression en faveur du réseau, ainsi que susciter une prise de conscience au sein des Nations Unies et au niveau national ;
- Fournir des informations au portail ;
- Tenir des discussions en ligne sur les questions liées à la gestion, mettre sur le site les synthèses de ces débats sur la liste de discussion générale ;
- Identifier des modérateurs pour chaque débat en ligne ;
- Créer et mettre en place un mécanisme de suivi et évaluation pour le réseau électronique et concevoir des indicateurs ;
- Tenir des réunions biannuelles du réseau et identifier les modalités de convocation de ces rencontres ;
- Définir les critères de reconnaissance des équipes nationales méritantes du réseau électronique dont la contribution au réseau en ligne a été remarquable.

L'un des principaux rôles de l'équipe de gestion consiste à encourager un enrichissement réciproque des idées et des points de vue, et à promouvoir l'engagement dans les questions contemporaines d'égalité entre les sexes par le partage d'informations pertinentes et actuelles.

Rôles, responsabilités et modalités en matière de communication

Les équipes du réseau électronique devraient être chefs de file dans les activités de sensibilisation des pairs, partenaires et autres parties prenantes sur l'accès au réseau électronique et son utilisation. Elles devraient également former, de préférence aux applications électroniques, le personnel des mécanismes et organismes nationaux ainsi que d'autres parties prenantes, à la navigation dans le portail et conserver des archives du personnel et des utilisateurs ayant bénéficié de cette formation. Les équipes du réseau électronique seront tenues de soumettre des rapports biannuels à l'équipe de gestion.

Un point focal à la CEA devra prendre la tête des initiatives propres à faciliter les activités de coordination de l'équipe de gestion. Il s'agira, entre autres, d'organiser les réunions biannuelles en ligne qui fonctionneront sur la base d'une liste de discussion avec accès restreint sur une période de 10 jours ouvrables (pour permettre l'accès et la connectivité par intermittence). Des synthèses des débats seront publiées sur les listes de discussions générales à l'attention des mécanismes nationaux afin que ces informations soient accessibles à l'ensemble de leur personnel.

La première réunion de l'équipe de gestion portera sur la mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation (S&E) pour le réseau électronique, comprenant des indicateurs de développement. Le point focal de la CEA enclenchera ce processus.

Un examen complet du réseau électronique devra être réalisé à chaque réunion du Comité Femmes et Développement (CFD) afin d'en améliorer le contenu et la gestion.

VI. Ressources

Une personne ressource aux compétences spécifiques devra être chargée de recueillir et rassembler les informations qui seront périodiquement chargées sur le portail d'information, notamment l'actualité et les faits marquants, les rapports et les publications, la découverte d'opportunités, le

répertoire des ressources ainsi que le profil des mécanismes nationaux pour la promotion de l'égalité des sexes. Les tâches consisteront également à rassembler des informations pour le bulletin hebdomadaire qui sera envoyé aux mécanismes et organismes nationaux. Toutes les questions liées au contrôle de la qualité relèveront du chef de projet au sein de la CEA.

Un spécialiste sera responsable de la réalisation et la gestion de la traduction des informations en français; les nouveaux articles et autres renseignements devront être régulièrement mis à jour, au moins deux fois par semaine. Toutes les informations seront téléchargées par la Division des technologies de l'information, jusqu'à ce que la nouvelle politique du site Internet soit mise en place, ce qui permettra au personnel du CAGEDS de la CEA de télécharger directement les informations.

Le chef de projet de la CEA se chargera de la liaison périodique avec les mécanismes et organismes de la promotion de l'égalité des sexes, les bureaux sous-régionaux de la CEA, d'autres agences du système des Nations Unies, les partenaires institutionnels et l'équipe de gestion. À ce niveau, la priorité sera de s'atteler aux questions essentielles et de surveiller et suivre le degré d'utilisation du réseau électronique tout en apportant par ailleurs des réponses aux diverses questions et préoccupations.